

Ajaccio, le 15 février 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Rappel : dates de fermeture de la chasse en Corse-du-Sud**

Un message circulant aujourd'hui sur les réseaux sociaux invite les chasseurs de Corse-du-Sud à chasser « librement au vol jusqu'au 28 février inclus ».

La préfecture de Corse-du-Sud rappelle que la clôture de la chasse à tir et au vol est fixée par arrêté préfectoral au mardi 20 février au soir pour la campagne 2017-2018 pour tous gibiers, sédentaires ou oiseaux de passage.

Seule la chasse aux lapins reste ouverte jusqu'au 28 février inclus.

Aucun « document officiel » ne permet en conséquence de déroger à cette disposition.